

Français sont indignement bafoués par les Autrichiens. Nous en citerons une entre autres où un Autrichien chasse devant lui Napoléon qui se sauve à toutes jambes. *Ab uno disce omnes*. Il en est d'une si atroce bêtise, qu'un Belge seul peut en donner l'explication. (Impartial).

Nous sommes certain de la lâcheté des écrivains et des caricaturistes dont il est ici question. Aucun d'eux n'a jamais signé ses œuvres, et pour cause.

L'attitude formidable et les airs conquérants que prennent quelques Belges sont de nature à inquiéter sérieusement les Français... et l'Europe toute entière!

Nous connaissons heureusement bon nombre de Belges qui ne rougissent pas de s'avouer nos amis et qui font, comme nous, les vœux les plus sincères pour la gloire des armes françaises. J. R.

Lundi prochain, 6 juin, un spectacle fort attrayant aura lieu au Théâtre des Amateurs, rue Neuve-du-Fontenoy, à Roubaix.

MM. Cramoisan et Fizelier, M^{mes} Luguët, Masselin et Fizelier ont bien voulu prêter leur concours pour cette représentation.

La réputation des artistes et la composition du programme promettent une soirée agréable. (Voir aux annonces).

FAITS DIVERS.

Les sœurs de charité, dont la maison mère est à Paris, et qui font aussi leur campagne, campagne de dévouement et de vertu, viennent d'être obligées de renvoyer un renfort de 24 sœurs à Alexandrie, où l'on a déjà concentré 500 blessés. C'est ainsi que le catholicisme accomplit sa mission de mansuétude divine et d'ineffable dévouement au milieu des passions humaines. Les hôpitaux autrichiens sont aussi desservis par des sœurs de charité. Soigner les corps, prier pour les âmes, quel que soit le drapeau, voilà la devise des filles de Saint-Vincent-de-Paul.

Un second convoi de 49 prisonniers autrichiens vient d'arriver à Marseille. La majeure partie de ces prisonniers sont des Bohèmes, le surplus se compose de Hongrois, de Croates et de Tyroliens. Ils sont, dit une lettre, comme atterrés de ce qu'ils voient. On leur avait fait un tableau si féroce des mœurs françaises, qu'ils ne savent comment exprimer leur gratitude pour les soins affectueux dont ils sont l'objet.

Un caporal de zouaves écrit de Voghera, 27 mai :

« En ce moment, on fait la chasse à l'espion. Nous avons découvert, pour en prendre, un moyen infailible. Ces gaillards-là viennent habillés en zouaves, et parlent français; ils affectent une allure dégagée; mais, comme le faisait observer judicieusement un tambour-major qui a fait ses classes : « les ânes qui s'habillent en lions se reconnaissent au langage et non z'au plumage. »

En effet, un espion vêtu en zouave, calotte en arrière, geste provoquant, calembour aux lèvres, accosté d'autres zouaves (de vrais africains ceux-là). On parle guerre, embuscades, batailles; on boit, on chante. Un vieux Mahomet s'écrie en interpellant l'espion :

— Didon, camarade, gib el touchran; j'ai laissé mon sipsi dans la gitouen.

Ce qui signifie en langage sabir : « Camarade, passe-moi du tabac, j'ai laissé ma pipe dans la tente. »

L'espion, surpris, ne répond pas. — Enta macache narf el Arabi? Tu ne comprends pas l'arabe? continue le zouave.

Même silence. On conçoit des soupçons, on presse le prétendu zouave de questions. Il se trouble, confond Blidah avec Orléansville, les zéphirs modernes avec les zéphirs de la mythologie, finalement on l'empoigne, et peut-être le fusillera-t-on.

Toujours est-il que, avec les zouaves suspects, nous ne parlons plus que l'arabe : c'est la pierre de touche de l'espion.

Les nouvelles financières d'Allemagne sont toujours très-mauvaises. On parle de la déconfiture d'une grande maison de banque d'Augsbourg. La Banque de Manheim a suspendu ses paiements, et la caisse d'épargne de la Hesse-Electorale a cessé ses remboursements.

On écrit de Vienne, le 24 mai, au Journal des Débats :

« On se ferait difficilement une idée à l'étranger de la situation de plus en plus déplorable où sont tombées depuis la guerre nos manufactures d'étoffes, nos industries de tout genre et le commerce en général dans l'Empire autrichien. Les grands débouchés dans le Levant, dans les provinces slaves de la Turquie, dans les principautés danubiennes, nous resteront sans doute fermés pour longtemps, si ce n'est pour toujours, par suite de la concurrence française et anglaise. Cet état de chose, que la disette d'espèces métalliques rend chaque jour plus insupportable, occasionne la ruine d'une foule d'industriels et de négociants respectables dont les affaires se trouvaient en pleine prospérité à la fin de 1858. Ici, à Vienne, et à part les maisons dont les puissantes fortunes pécuniaires et territoriales sont au-dessus de toute

atteinte, il en est peu qui n'aient éprouvé des malheurs sensibles.

La méfiance est devenue si générale et les protêts pour traites et effets de commerce se sont tellement multipliés dans les derniers temps, que le Gouvernement, pour empêcher les ruineux effets d'une foule de faillites judiciaires, s'est vu obligé d'avoir recours, dans l'intérêt des créanciers et des débiteurs, à une mesure extralégale; toutes les maisons de commerce de Vienne, et le nombre en est malheureusement fort considérable, dont les fortunes se trouvent ébranlées par la crise actuelle ou en partie perdues, seront, avant qu'il y ait eu de déposer leur bilan au tribunal, placées sous l'administration de commissaires à désigner parmi les créanciers, et qui liquideront la masse pour en distribuer l'actif à qui de droit. On espère au moins sauver par ce moyen de la honte d'une banqueroute ouverte des centaines d'honnêtes industriels et commerçants qui succombent sous le poids de malheurs immérités, et que la guerre seule a attirés sur l'Autriche. »

Son Em. le cardinal du Pont, sénateur, archevêque de Bourges, vient de succomber à une attaque de goutte.

Mgr du Pont (Jacques-Marie-Antoine-Célestin), né à Igléas, petite ville du royaume de Sardaigne, le 1er février 1792, fut nommé évêque de Samosate, in partibus, le 29 juin 1824, puis évêque de Saint-Dié le 9 mai 1830; promu à l'archevêché d'Avignon le 1er mai 1835, puis nommé archevêque de Bourges en remplacement de Mgr de Villèle, et quelque temps après élu cardinal.

Son Eminence fut chargée de plusieurs missions importantes à Rome sous le gouvernement de Juillet, et sous la présidence de la République en 1848, 1849 et 1850.

Le cardinal du Pont était âgé de 67 ans et comptait 35 ans de services dans l'Eglise en qualité de prélat.

On lit dans le Journal de Charleroi :

Un accident qui a présenté des circonstances très dramatiques, est arrivé ces jours derniers à la Remise Nord du Trieu-Kaisin, fosse n° 3.

Une couple composée de 8 ouvriers mineurs descendait dans le puits d'extraction, quatre assis au fond du cufat et quatre sur le rebord, attaché par des sangles de sûreté. A la rencontre des cufats dans le puits, à 117 mètres de profondeur environ, le cufat remontant se jeta sous le cufat descendant, le souleva, lui imprima un mouvement de bascule jusqu'à lui donner une position presque horizontale, et le maintint ainsi en faisant, entre lui et la paroi, l'office d'un énorme coin.

Le mécanicien Piérard, s'apercevant aussitôt après cette rencontre, que la machine avait à faire un effort, tandis que le contraire devait avoir lieu, serra le frein et arrêta la machine.

Immédiatement après, on entendit, du jour, d'horribles cris de détresse, et l'on ne douta pas qu'un malheur venait d'arriver. Mais où avait-il eu lieu, et de quelle nature était-il?

C'est ce qu'on ne pouvait savoir. Toutefois on prit toutes les dispositions pour faire descendre des ouvriers par les échelles.

Entre temps qu'étaient devenus les huit malheureux mineurs? — Couchés horizontalement dans le cufat, ils n'avaient pas tardé à se rendre compte de leur horrible situation; mais, doués des deux qualités inséparables du brave mineur : le sang-froid et le courage, ils s'occupèrent aussitôt de se dégager.

Cette opération n'était pas facile et offrait les plus grands dangers. Ils devaient se retirer du cufat d'abord, puis remonter dessus; or, ce cufat était rond, et l'abîme était sous eux, la fosse ayant 300 mètres de profondeur.

Ils parvinrent à sortir, cependant, hormis un seul, le nommé André Henri, qui avait eu la poitrine écrasée entre la paroi et le bord du cufat. Ils montèrent sur le tonneau du cufat et sur les solives du compartiment des échelles, qui se trouve contre le puits d'extraction, et ils se mirent, avec les instruments dont ils étaient munis pour aller au travail, à arracher et à percer ce qui les séparait du compartiment aux échelles.

Ce travail leur demanda une heure; qu'on réfléchisse à cette heure de travail dans les épouvantables conditions où il s'accomplissait; sept hommes sur le rond d'un cufat, au-dessus de l'abîme, et craignant à chaque instant qu'un mouvement de la machine ne vint les culbuter au fond de la bure! Cela fait frémir.

Au bout d'une heure, ils avaient ouvert dans le compartiment des échelles un trou qui leur permit de sortir. En même temps, les ouvriers de secours arrivaient auprès d'eux et les aidèrent à remonter, car leurs forces commençaient à s'épuiser. Quant à André Henri, qu'on retira à grand-peine, on ne remonta plus que son cadavre. Il paraît qu'il avait été tué sur le coup.

Les cufats s'étaient enchevêtrés l'un dans l'autre et contre la paroi avec une telle violence qu'on dut les casser à l'aide de leviers, pour débarrasser le puits.

Un accident de cette nature n'est jamais arrivé dans les exploitations de mines, si fertiles, cependant, en malheurs de diverses espèces.

Un journal américain publie les détails suivants sur l'explosion du navire St.-Nicolas, qui se rendait de la Nouvelle-Orléans à Saint-Louis :

Trente à quarante personnes ont perdu la vie; le nombre des blessés est considérable. Le capitaine a succombé d'une manière affreuse :

une forte pièce de bois, déplacée par l'explosion, l'a renversé sur le pont du navire. Tout en faisant des efforts pour se dégager, il donnait des ordres pour le sauvetage de tout le monde, songeant plus au salut des autres qu'au sien propre. Enfin la flamme gagnant le malheureux officier, il permit qu'on s'occupât de lui; mais il était trop tard, l'incendie l'environnait, et, quoi qu'on fit pour le sauver, il expira dans les flammes.

Un des incidents les plus tragiques du sinistre a été le sauvetage de miss Kennedy. Lancée dans le fleuve par la force de l'explosion, elle s'était accrochée à un anneau de la coque à l'arrière du bâtiment. Quoique le danger d'être gagnée par le feu la menaçât, elle resta entre les deux éléments mortels soutenue par l'instinct de la conservation, qui faisait trouver à ce corps chétif une force inimaginable.

Afin d'éviter d'être brûlée à distance par les flammes qui embrâsaient le navire, elle cachait son corps sous l'eau et sa main seule était exposée à l'ardeur du feu. Cependant elle ne lâchait pas prise, et même elle trouva la présence d'esprit et la force physique nécessaires pour sauver un de ses compagnons d'infortune : saisissant ce malheureux qui se noyait, elle lui tint la tête hors de l'eau jusqu'à ce qu'on vint au secours des naufragés.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Illustration (28 mai 1859) :

Histoire de la semaine. — Guerre d'Italie. — Courrier de Paris. — Explications des gravures (passim). — Correspondance d'Italie. — L'Allemagne. — Chronique littéraire. — La fille aux pieds nus (suite). — Gazette du palais. — La chasse aux étoiles (suite). — Rapport officiel du général Forey sur la bataille de Montebello. — Ouverture des travaux du canal de Suez. — De la musique hongroise. — Notice sur le général Geffard, président de la République d'Haïti. — Beaux-arts; architecture. — Courses de Chantilly. — Echecs. — Annonces et avis divers.

Gravures : Occupation de Casteggio par l'armée française. — Cavazono sur la route de Tortone. — Vallée de la Scrivia. — Campement d'une batterie d'artillerie à Alexandrie. — Grand-garde à Arquata. — Cassano Spinola. — Passage de zouaves sur un pont de la Scrivia. — Arrivée de l'Empereur à Alexandrie. — L'Empereur se rendant au Palais-Royal à Alexandrie. — Le Palais-Royal d'Alexandrie. — Tour servant d'observatoire à San-Salvatore. — Bataille de Montebello; engagement de la division Forey; charge de cheval-légers piémontais; retraite des Autrichiens; mort du général Beuret; carte du champ de bataille. — Le premier coup de pioche à Port-Saïd; découverte d'eau douce; essai de la mine. — Portrait du général Geffard. — L'amour de la Patrie, journal du soir. — Rébus.

On s'abonne à Paris, rue Richelieu, 60, et chez J. Rebourg, 20, rue Neuve, Roubaix.

Prix d'abonnement : Paris et les départements 3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr. — Etranger, les droits de poste en sus.

THÉÂTRE DES AMATEURS

LUNDI 6 JUIN 1859.

Spectacle extraordinaire pour cette fois seulement.

Abonnements et entrées de faveur généralement suspendus.

MM. CRAMOISAN, FIZELIER, M^{mes} LUGUËT, MASSELIN & FIZELIER donneront une représentation composée de :

UNE BOTTE SECRÈTE, vaudeville en un acte.

LES ENFANTS TERRIBLES, scène comique.

LE CALIFE DE LA RUE SAINT-BON, vaudeville en un acte.

LE JOLI TROUPIER ET LA BELLE ALSACIENNE, pas de deux.

LE VIN A QUAT' SOUS, scène comique.

LE TIGRE DU BENGAL, comédie-vaudeville en un acte.

Ouverture des bureaux à 6 h. 1/2. Lever du rideau à 7 h. 1/2.

Prix des places : premières, 2 fr.; Parquet, 1,25; secondes, 75 c.; parterre, 50 c.

Le bureau de location est ouvert depuis ce matin, au théâtre.

Nous lisons dans les journaux russes et allemands et dans une partie de la presse française que, depuis longtemps, on se préoccupait des moyens de conserver la chevelure.

Les expériences faites sous les yeux de savants réunis ont prouvé que le seul cosmétique qui offrit les garanties de réussite était l'Eau tonique de Chalmrin.

Aussi cette commission s'est-elle empressée de féliciter l'auteur d'avoir établi cette composition à des prix qui la mettent à la portée de toutes les classes de la société.

« Désormais, ont dit les hommes de science, cette production régénératrice du bulbe capillaire est le seul moyen efficace que nous puissions recommander aux générations envieuses d'une belle chevelure. »

Nous sommes convaincu que nos lecteurs nous sauront gré de cette communication.

Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

KARMESES.

Dimanche 5 juin.

Allennes-lez-Marais, Cysoing, Englos, Frelin-ghien, Genech, Hellemmes, Monchaux, Péronne en Mélançois, Prêmesques, Radinghem.

VILLE DE ROUBAIX

CERCLE

DE LA

SOCIÉTÉ DU DAUPHIN

MESSEURS,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'un TIR A L'ARC AU BUT aura lieu le *Dimanche 3 Juillet prochain*, conformément aux dispositions ci-dessous.

Les Membres de la Commission :

F. Dupont, président; C. Cateaux, A. Florin, E. Delattre, E. Scrépel, H. Hazebrouck, le Secrétaire, C^{ie} Beuscart.

PRIX 700 FRANCS ESPÈCES

Programme du Tir du 3 Juillet 1859 :

Art. 1^{er}. Le Tir aura lieu dans le nouveau local de la Société, rue du Trichon, coin de la rue Saint-Georges.

La longueur du tir est de 31 mètres, le cercle a un mètre de diamètre, l'anneau 13 centimètres environ.

Art. 2. Vingt-deux prix seront décernés, savoir :

1 ^{er} prix	150 fr.	10 ^e prix	10 fr.
2 ^e »	100	11 ^e »	10
3 ^e »	75	12 ^e »	10
4 ^e »	55	13 ^e »	10
5 ^e »	35	14 ^e »	10
6 ^e »	20	15 ^e »	10
7 ^e »	15	16 ^e »	10
8 ^e »	15	17 ^e »	10
9 ^e »	15	18 ^e »	10
19 ^e »	50	(1 ^{er} prix de mouche).	
20 ^e »	30	(2 ^e prix »)	
21 ^e »	30	(1 ^{er} prix de bas nombre)	
22 ^e »	20	(2 ^e prix »)	

Art. 3. Le tir commencera à huit heures du matin : cette heure sera réglée d'après l'horloge de la ville.

Art. 4. Chaque Archer paiera au moment de son inscription une somme de DEUX FRANCS qui lui donnera droit à quatre coups de flèche et à une bouteille de bière. Il sera facultatif à tout Archer de prendre deux inscriptions pourvu qu'il laisse deux pelotons d'intervalle (dans ce cas il aura droit à deux bouteilles de bière). On ne recevra pas de monnaie en cuivre.

Les inscriptions seront reçues au local de la Société à partir du samedi 2 juillet, de cinq à dix heures du soir, et le dimanche 3 juillet de six heures du matin à deux heures de relevée.

Art. 5. Tous les Archers inscrits seront divisés par pelotons de 20 hommes. Chaque peloton prendra rang d'après l'ordre de son inscription.

Art. 6. Les Archers se rendront au but en nombre fixé ci-dessus, pour y lancer leurs quatre coups de flèches sans se retirer.

Art. 7. Tout Archer qui ne répondra pas à l'appel de son nom perdra son coup de flèche.

Art. 8. Le premier prix sera décerné à celui qui aura fait le plus de points; le deuxième prix aux points inférieurs au premier, et ainsi de suite jusqu'au 18^e prix inclusivement. Les Archers qui seront les plus près du point de centre du cercle, obtiendront les prix désignés sous les numéros 19 et 20 (Prix de Mouche), sans toutefois pouvoir prétendre à plus d'un prix dans le même peloton. Les prix désignés sous les numéros 21 et 22 seront obtenus par les Archers qui auront fait le moins de points sans sortir du cercle.

Art. 9. Toutes les flèches lancées dans le cercle seront admises, n'importe la manière dont elles y seront parvenues.

Art. 10. Si plusieurs Archers réunissent un nombre égal de points, ou étaient à même distance du point de centre, ils reconcourent ensemble au premier coup de flèche.

Art. 11. Toutes contestations relatives au Tir, pour des cas non prévus par le présent programme, seront jugées par une commission permanente nommée à cet effet. Ses décisions seront sans appel.

Art. 12. Un règlement de police intérieure sera affiché dans le jardin de la Société.

Art. 13. Le Tir ne pourra être remis et se terminera le même jour. En cas de mauvais temps l'Archer sera à couvert.

Le Secrétaire, C^{ie} BEUSCART. Le Président, F. DUPONT.

NOTA. — Nous rappelons aux Archers que le nouveau local de la Société du Cercle du Dauphin est situé rue du Trichon, coin de la rue Saint-Georges.

AVIS.

Les personnes qui devraient au sieur LOUIS FRÉTEUR, ancien cafetier à Roubaix, en faillite, sont priées de venir se libérer qu'elles ne peuvent valablement se libérer qu'entre les mains de M. Léon Détrez, à Lille, syndic de la faillite. (1526)